

# Transport Routier de marchandises

## AGIR ENSEMBLE ? ou SUBIR en SILENCE !

### SALAIRES 2013 :

Une seconde réunion nationale s'est tenue le 24 octobre 2012... Aucune proposition nouvelle de la part des Employeurs. Résumons la situation :

- Dernière augmentation en mars 2011 étendue à tous en juillet 2011
- Aucune augmentation pour l'année 2012, soit 22 ou 18 mois sans rien !
- Situation s'aggravant pour les entreprises
- Pour 2013, une proposition de + 2,20%

**Côté Organisations Syndicales de salariés, union revendicative autour de 5% de revalorisation.**

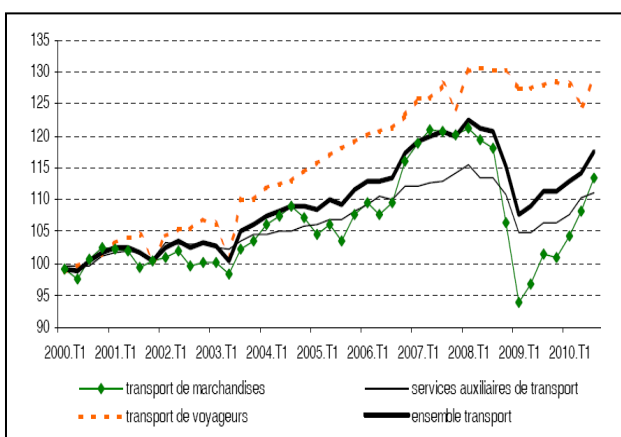
### 1 – UNE SITUATION DU TRANSPORT PAS SI MAUVAISE QUE CELA !

Ceci est une constante ! Les « pleureuses patronales » continuent de noircir la situation... **Mais la réalité n'est pas aussi catastrophique qu'elles le disent.**

Mode	1999 (Md tkm)	2009 (Md tkm)	Evol. 2009/2007	Evol. 2009/1999	Evol. 2010/2009 (3 trimestres)
Transport ferroviaire	54,5	32,1	-25%	-41%	0%
Navigation fluviale	6,8	7,4	-2%	9%	9%
Transport routier	272,8	286,3	-19%	5%	6%
<b>Total</b>	<b>334,1</b>	<b>325,9</b>	<b>-19%</b>	<b>-2%</b>	<b>5%</b>

L'année 2011 a une tendance minimum de de progression du trafic (+ **1,40%**). *Aucun chiffre officiel fiable n'est disponible pour la totalité de l'année*

Par contre, 2010 affiche **une progression de 5%** par rapport à 2009, pourtant considérée comme temps de crise. **L'accord salarial du 14 décembre 2009 produit une augmentation de 4,25% en moyenne. CHERCHEZ L'ERREUR !**



Resituée dans une période plus longue, 2000 à 2007 s'inscrivent dans une progression. Il n'en a pas été de même pour nos salaires qui ont plongé en dessous du SMIC pour la quasi-totalité des coefficients et des salariés. **Aucune reconnaissance professionnelle !**

Même si 2008 et 2009 ont été en baisse ; 2010 avoisine le retour à la situation de 2006 et s'inscrit dans une progression du trafic.

Il est faux de dire que le pavillon Français perd du trafic. La situation évolue peu depuis au moins 5 ans de source du Ministère du Transport.

Malgré cela, dans les grands groupes, on est toujours en panne d'augmentations de salaire décente !

## 2 – L'ANALYSE CGT DE LA PROPOSITION A « 2,20% »

- Au 1<sup>er</sup> juillet 2012, il y a eu une augmentation du SMIC de 2,20%. Cela s'est traduit dans le transport de la manière suivante : du 115 au 138 des taux inférieurs au SMIC et un tassement de la grille puisque l'écart entre le 115 et 150 est de **(+ 1,91%)** 9,40 € à 9,58 €

- L'année 2013 pourrait voir au 1<sup>er</sup> janvier une augmentation des taux horaires conventionnels, de 2,20% en moyenne. Cela se traduirait de la manière suivante :

115 à 120 M	9,40 ou 9,42 €	Aucune augmentation	)	Pas
128 M	9,51 €	+ 1,17 %	)	2,20%
138 M	9,52 €	+ 1,27%	)	dans les faits !
150 M	9,76 €	+ 1,88 %	)	

## 3 – LA POSITION DE LA CGT EST CLAIRE !

Le dernier accord national sur les salaires signé par la CGT remonte au 14 décembre 2009. De fait le 1<sup>er</sup> janvier 2010 tous les taux conventionnels repassaient au-dessus du SMIC. En effet, après 8 ans de dépréciation par rapport au SMIC, où la majorité des coefficients conventionnels stagne en dessous du SMIC.

Coefficients	Taux	Rapport au SMIC à 9,00 €	<b>Actualisation C.G.T. au 1<sup>er</sup> juillet 2012</b>
115 à 120 M	9,06 €	+ 2,37% du SMIC	<b>9,62 €</b>
128 M	9,16 €	+ 3,50% du SMIC	<b>9,729 €</b>
138 M	9,17 €	+ 3,61% du SMIC	<b>9,739 €</b>
150 M	9,43 €	+ 6,55 % du SMIC	<b>10,0157 €</b>

**Pour la C.G.T. , aucune négociation ne peut se dérouler en dessous de cette actualisation**

Rappelons-nous que la négociation d'alors était **sous le signe** de « **l'ACTION** » par blocage de plateformes logistique, au mois Octobre 2009 avec une récurrence possible fin 2009. N'oublions pas, non plus, que **pour les Employeurs nous étions en PLEINE CRISE !**

**Enfin, signer en dessous, c'est renier sa signature et l'action des militants pour arracher cela !**

**La CGT Transports revendique un salaire minimal à 1700,00 € bruts ou 11,20 € de l'heure au coefficient le plus bas à l'embauche. S'il le faut !! Pour y arriver progressivement, la CGT propose d'y arriver en plusieurs paliers**

**(À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 avec des augmentations uniformes de 95,00 € pour 151,67 heures à tous ; 108,00 € pour 168,00 heures ; 123,00 € pour 186,00 heures ; 132,00 € pour 196,00 heures.)**

Ainsi au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2014, les 1700,00 € seront perçus par tous, tenant compte d'une évolution de 2% des prix. Cette démarche s'inscrit aussi dans la perspective de la négociation sur la redéfinition des qualifications/coefficients et de la revalorisation au titre de l'ancienneté. La refondation de la grille pour l'ancienneté doit être au départ de 1700,00 € !

**Pour cela, il faut qu'on se bouge TOUS ENSEMBLE NATIONALEMENT ! Il faut passer de la contestation orale à la mobilisation active ! Et cela dépend de chacune et chacun d'entre nous ! La CGT Transports ouvre le débat devant les salariés et avec les autres Organisations Syndicales de salariés**

# **COUP de PIED ! ou Coup de pouce?**